

MAIRIE DE GUESNAIN (NORD)

PROLONGATION DE L'ARRETE PORTANT SUR LA RESTRICTION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT AU DROIT DES TRAVAUX SUR LE BD AMBROISE CROIZAT.

Arrêté de Police N° 70/2018 du 05 septembre 2018.

Le Maire de la Commune de GUESNAIN Vu l'article L.2212-2 du Code Général des collectivités **Territoriales**

Vu le code de la route,

Vu la demande écrite formulée par le groupe SNEF, Considérant qu'il convient de prolonger l'arrêté n°57/2018 du 09 juillet 2018 afin de prendre toutes les mesures de nature à assurer le bon ordre et la sécurité sur le Boulevard Ambroise Croizat dans le cadre de travaux dans les chambres K2C du réseau Fibre Optique.

ARRETE

ARTICLE 1

L'arrêté N° 57/2018 du 09 juillet 2018 est prorogé jusqu'au lundi 31 octobre 2018.

ARTICLE 2

Les dispositions de l'arrêté du N°57/2018 du 09 juillet 2018 restent inchangées.

> Fait à GUESNAIN, le 05 septembre 2018 Le Maire, Maryline Lucas

